



Montauban, le 19/08/2024

Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron 23, place de l'hôtel de ville 82140 Saint-Antonin-Noble-Val

Ref: CB

Objet: Avis sur la modification d'un PLU

Dossier suivi par : Cédric BARTHES

Monsieur le Président,

Comme suite à votre courrier du 22/07/2024 concernant la modification n°3 du PLUI de la CCQRGA, nous vous informons, qu'après examen du dossier, nous n'avons pas de remarque particulière à émettre.

Nous tenons à réaffirmer l'intérêt que porte la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn-et-Garonne à tout projet pouvant avoir une incidence sur l'artisanat local. Nous serons très attentifs à toute demande d'information qui pourrait vous être utile dans votre démarche.

Vous trouverez en pj les chiffres clés de l'artisanat de votre commune afin d'actualiser les données de votre rapport de présentation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Roland DELZERS

Président

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Égalité - Fraternité